

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE**

Séance du 19 juin 2020

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 48

Délibération n° 2020-136

Objet de la délibération : Délibération relative à l'affectation des résultats - compte administratif 2019 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

L'an deux mille vingt, le dix-neuf juin, à huit heures et trente minutes, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à Brignoles, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 12 juin 2020.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, GUIOL André, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, LAVIGOGNE Denis, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, FREYNET Jacques, VERAN Jean-Pierre, GENRE Patrick, ARTUPHEL Ollivier, AUDIBERT Eric, BONNET Jean-Luc, CLERCX David, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud, GROS Michel, HOFFMANN Olivier, LATZ Michaël, LOUDES Serge, PAILLARD Carine, PAUL Jacques, PORZIO Claude, BÉUF Mireille, VALLOT Philippe, BERTIN-PATOUX Lydie, DECANIS Alain, DELZERS Catherine, FIRMIN Myriam, GIUSTI Annie, KIEFFER Bertrand, LAMIA Anne-Marie, LASSOUTANIE Chantal, LAUMAILLER Jean-Luc, MARTIN Laurent, MONTIER Henri-Alain, PELISSIER Magali, PIANELLI Serge, SALOMON Nathalie, SIMONETTI Pascal

Absents :

- **dont représentés :** GUISIANO Jean-Martin donne procuration à BREMOND Didier, LANFRANCHI Christine donne procuration à MARTIN Laurent, LANFRANCHI Horace donne procuration à LAMIA Anne-Marie, MONDANI Denis donne procuration à LASSOUTANIE Chantal, RINAUDO Corinne donne procuration à GIULIANO Jérémy, WUST Jocelyne donne procuration à FABRE Gérard
- **dont excusés :** BLEINC Gérard, GAUTIER Pierre, GARELLO Vessélina, NEDJAR Laurent

Secrétaire de Séance : Madame Carine PAILLARD

Monsieur Patrick GENRE expose :

VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et la loi n° 2020-546 « prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions » publiée le 12 mai 2020 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-12 et L1612-13 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5 ;

VU la délibération n° 2018-304 du 07 décembre 2018 relative à la fusion des budgets annexes de zone d'activité de Nicopolis ;

VU la délibération n° 2020-134 du Conseil de Communauté du 19 juin 2020 portant adoption du compte de gestion 2019 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

VU la délibération n° 2020-135 du Conseil de Communauté du 19 juin 2020 portant adoption du compte administratif 2019 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

CONSIDERANT que, dans le cadre de budget annexe de zones d'activités et de l'instruction M14, il n'est pas réglementaire d'affecter un résultat de la section de fonctionnement pour la couverture du besoin d'investissement ;

Après avoir procédé au règlement du budget annexe 2019 du Pôle d'activité de Nicopolis et avoir fixé les résultats des différentes sections budgétaires de ce budget conformément au tableau ci-après :

CONSIDERANT qu'il n'y a aucun reste à réaliser ;

Affectation et reports 2020							
	Résultat de clôture 2019	RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports
INVESTISSEMENT	-9 131 242,61	0,00	0,00	0,00	-9 131 242,61		-9 131 242,61
FONCTIONNEMENT	8 239 545,99				8 239 545,99		8 239 545,99
TOTAL	-891 696,62	0,00	0,00	0,00	-891 696,62	0,00	-891 696,62

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Il est demandé au Conseil de Communauté :

- Le solde d'exécution de la section d'investissement de – 9 131 242.61 € est reporté en dépenses d'investissement du budget annexe 2020 du Pôle d'activités de Nicopolis, compte 001,
- L'excédent de la section de fonctionnement s'élevant à 8 239 545.99 € est reporté en recette de fonctionnement du budget annexe 2020 du budget Pôle d'activités de Nicopolis, compte 002,
- de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis définitivement closes et les crédits annulés.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à Brignoles, le 19 juin 2020

Acte rendu exécutoire après
télétransmission
le
et affichage le

Le Président,



Didier BREMOND